

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de Cortico

29 mars 2019

1 Liste des membres du bureau présents

Membres du bureau présent :

- Laurent Bougrain
- François Cabestaing
- Sylvain Chevallier
- Maureen Clerc
- Camille Jeunet
- Fabien Lotte
- Perrine Seguin
- Blaise Yvert

Absente excusée :

- Jérémie Mattout
- Raphaëlle Roy

2 Bilan moral

Le bilan moral a été présenté par François Cabestaing, président de CORTICO. Il est disponible sur le site web ou par simple demande auprès des membres du bureau.

Le bilan moral est approuvé à main levée par l'unanimité des présents.

3 Bilan financier

Le trésorier n'ayant pas pu venir pour l'AG, c'est François Cabestaing qui présente les éléments importants du budget. Le bilan financier a été transmis aux membres avant l'AG et est disponible sur demande.

Le bilan moral est approuvé à main levée par l'unanimité des présents, quitus est donné au trésorier pour l'exercice présenté.

4 Procédure de vote pour l'élection du CA

Il n'y avait aucun membre sortant à réélire cette année, sur les 10 postes pourvus actuellement au CA. Les statuts prévoient la possibilité d'avoir un jusqu'à 12 membres dans le CA. Marie-Constance Corsi a présenté sa candidature

Personne ne s'étant opposé au vote à main levée, la candidature de Marie-Constance Corsi est validée à l'unanimité des présents.

5 Questions et projets divers

Il est demandé s'il est possible de se rapprocher de sociétés savantes « soeurs » d'autres pays européens. Aucune n'a été pour l'instant identifiée, il semble que Cortico soit une initiative unique en Europe. Fabien Lotte va se renseigner dans les mois prochains.

L'organisation NeuroTechX, <https://neurotechx.com/>, propose de valoriser les travaux en neurotech et dispose de plusieurs projets intéressants sur la partie enseignement (NeuroTechEdu). Les objectifs et les missions de Cortico et de NeuroTechX se recoupent pour partie, il serait intéressant de se rapprocher de leur organisation.

Il est indiqué que les vidéos enregistrées pendant la conférence seront mises en ligne sur le site web de l'Université de Lille. Comme ce service nous a été fourni gracieusement, c'est l'université qui garde la propriété intellectuelle des vidéos. Il est possible de racheter ces captations moyennant finance pour les mettre sur les serveurs propres de l'association. Pour l'instant, les vidéos resteront en accès libre sur le site de l'Université.

Le partage de données, des enregistrements EEG ou autres, reste peu développé dans notre communauté. Pour faciliter la mise en commun et les procédures à suivre pour libérer les données, les équipes de Grenoble sont prêtes à mettre à disposition un template et un modus operandi. Il reste à discuter et évaluer les moyens de stockage (type Xenodo ou Github) et quels sont les outils pour l'analyse.